



Vittel, le

Direction Générale des Services
Suivi : Services Sports - Animations
Tél : 03 29 08 05 40 – 03 29 08 16 59

**Mesdames et Messieurs
Présidents d'associations
Et Clubs sportifs**

Objet : informations – modalités d'accompagnement ville de Vittel - 2020

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Au titre de l'association que vous présidez, vous sollicitez régulièrement le soutien de la Ville de Vittel en vue de l'attribution d'une aide financière et/ou un accompagnement pour l'organisation d'une manifestation ou une toute autre action particulière comme le prêt de matériel.

Soyez assuré(e) que, malgré des contraintes budgétaires renforcées, la Ville de Vittel s'efforcera de poursuivre en 2019, les concours qu'elle accorde de longue date au mouvement associatif vittellois œuvrant pour l'intérêt du plus grand nombre, sur le territoire de la commune.

Afin de vous permettre d'appréhender les nouvelles modalités d'instruction des demandes de subvention pour 2020, vous trouverez en pièce annexée, une brochure d'informations détaillée, qui précise notamment les critères d'octroi, quel que soit l'objet de l'aide sollicité. Je vous invite à consulter cette brochure ainsi que le dossier unique qui sera à renseigner.

Par ailleurs, la ville de Vittel vous offrira dès le mois de décembre 2019, la possibilité de télécharger votre demande d'accompagnement via son site internet :

www.ville-vittel.fr - rubrique Vivre – Sports - Manifestations

L'instruction de votre dossier sera ensuite réalisée par le nouvellement constitué "comité technique des manifestations" qui, après validation des élus référents, déclenchera une réponse officielle à votre sollicitation.

Dans l'hypothèse où vous souhaiteriez être aidé(e), dans l'élaboration de votre dossier papier ou numérique, les services animations culture et sports se tiennent bien évidemment à votre entière disposition, à la Maison des Associations, rue de Verdun – 88 800 VITTEL (contact : animations@ville-vittel.fr / 03 29 08 16 59) et au Centre Pierre de Coubertin, 361 Avenue du Haut de Fol - 88 800 VITTEL (contact : direction-sports@ville-vittel.fr / 03 29 08 05 40).

Souhaitant d'ores et déjà plein succès à vos futures actions,

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire,

Franck PERRY